

# LE TRAIT D'UNION

volume 45, numéro 05; Mai 2020

**On protège  
sa santé et celle  
de notre entourage**

Information et conseils  
à l'intérieur.

Votre  
gouvernement

Québec

- Ouverture de la cantine  
p. 4

*C'est la fête des Mères*

*Et mon coeur est gros  
pour avoir tant d'admiration  
pour celle qui m'a tout donné  
Pour celle qui m'a tout appris,  
celle à qui je dois tout  
mon respect et ma gratitude...*

*Je t'aime Maman...*

**RT**

**CONSTRUCTION  
RÉMY THÉRIAULT**

RBQ: 8344-2053-11

**Rémy Thériault**  
229, avenue Gilles-Picard  
Saint-Pascal (Québec)  
Tél. : 418 492-9489  
theriaultremy@hotmail.com

**Entrepreneur en construction  
et rénovation**

- agrandissement
- toiture
- finition intérieure
- finition extérieure
- portes et fenêtres, etc.

**Recyclage Guy Gagné 2007**

**418-860-7803**

**PIECES D'AUTOS ET ANTIQUES**

Sortie 488 Sud 565, ST-EDOUARD  
SAINT-ALEXANDRE KAM Q.C. GOL-2G0

Ce journal communautaire est publié par :  
Le Trait d'Union de Saint-Bruno inc.  
4, du Couvent  
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0

Téléphone : (418) 492-5178

Courriel: [trdunion@globetrotter.net](mailto:trdunion@globetrotter.net)

### Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 1197-4087

### Politique du journal

Tout article pouvant porter atteinte personnelle ne sera pas publié.

Le journal se réserve le droit de modifier, en tout ou en partie, les articles, et ce, tout en y respectant la teneur et le sens.

### Distribution du journal

La distribution du journal s'effectue gratuitement par la poste dans tous les foyers de Saint-Bruno.

### Abonnement

Le coût de l'abonnement est de 25 \$ par année pour les abonnés à l'extérieur de la municipalité ou pour toute autre personne ou organisme désirant s'abonner. L'abonnement se termine le 31 décembre de chaque année.

### Tirage

Le Trait d'Union a un tirage de 290 exemplaires, certifié par l'Association des médias écrits communautaires du Québec.

**Date de tombée des articles**

20 mai 2020



### Conseil d'administration

**Présidente :** Constance Gagné, 492-5178  
**Vice-présidente :** Angèle Dionne 492-9690  
**Trésorière :** Sonia Gagné, 492-3779  
**Secrétaire :** Claudette Rivard 492-1612  
**Directrice :** Micheline Dionne, 492-5281

### L'Équipe du journal

**Rédacteur en chef** Équipe du journal

### Traitement de texte et montage

Sonia Gagné

### Collaboration

Conseil municipal	Constance Gagné
Comité d'embellissement	Myrtha St-Pierre
Fabrique Saint-Bruno	Claudette Rivard
Christian Madore	Co-éco
Ghislaine Gagné	Angèle Dionne
Valérie Lavoie	

### Sommaire :

Page 3 : Lettre ouverte à ma mère - Bonne Fêtes des Mères  
Page 4 : Comité embellissement - Cantine  
Page 5 : Se protéger  
Page 6-7 : Chronique municipale  
Page 8 : Place de l'église - Alerte munnicipalité  
Page 9: Télé-Québec en classe  
Page 10-11 : Votre gouvernement  
Page 12 : Le port du masque - 50 ans et plus  
Page 13 : Chronique littéraire - Assemblée générale  
Page 14 : Offre d'emploi  
Page 15: Chronique culinaire  
Page 16-17 : Co-éco  
Page 17 : Service incendie  
Page 18 : Horaire d'ouverture  
Page 19-20 : Commanditaires



## *Lettre ouverte à ma mère, Irène.*

Bonjour « Maman »,

Voilà 7 ans bientôt que tu nous as quitté, le 18 mai plus précisément, pour rejoindre ceux qui t'avaient précédé dans l'autre monde. À l'époque je me souviens que je m'étais dit que tu aurais pu rester avec nous plus longtemps.

Aujourd'hui, je t'écris pour te raconter ce qui se passe sur terre, en cette année 2020. Je me rappelle quand tu me parlais des événements de la « grippe espagnole ». Tu ne l'avais pas vécu, mais ta mère te l'avait conté. Je me disais qu'avec le progrès de la science cette époque était révolue. Mais maman un virus se promène aujourd'hui à travers le monde, on l'a baptisé le « COVID-19 » et le Québec n'est pas épargné.

Le pire c'est que ce virus est mortel surtout pour les personnes âgées, et au Québec chaque jour des dizaines de personnes vivant en CHSLD décèdent dans des conditions inhumaines. Ces pionniers et pionnières, ces enfants d'hier qui ont fait tant de sacrifices pour les leurs, meurent sans que ceux-ci ne puissent les accompagner dignement dans l'autre monde.

Certaines personnes disent que ce sont des personnes sans qualité de vie, voire même que le virus leur procure une délivrance. Mes ces aînés ont des âmes et sont le père, la mère, le frère, la sœur ou l'ami(e) de quelqu'un. Ce sont ceux et celles qui ont bâti le Québec!

Attends que je me rappelle, les dernières journées que tu as vécu, tu voulais voir tous tes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Tu es partie entourée des tiens et nous avons pu t'accompagner jusqu'à la fin. Tu nous as quittés avec tellement de sérénité! Comme je comprends les familles qui ne peuvent accompagner leur ancêtre à leur dernière demeure. *Plus cruel encore*, leur départ se limite à une simple statistique dans la liste des aînés emportés par la pandémie.

Tu te souviens comme c'était important pour toi, le rituel d'accompagnement à ton dernier repos. Tu disais : « les gens délaissent l'Église, il suffirait d'une catastrophe et la foi reviendrait ». Maman, tu n'y croirais pas. Ceux de ta trempe à la foi inébranlable ne sont que des corps, même ce rituel leur est interdit.

Au revoir, un jour j'irai te rejoindre. D'ici là, j'espère que notre société tirera profit de cette expérience malheureuse et qu'elle s'emploiera à construire un monde meilleur où le respect de ses *aînés sera au cœur* de ses priorités.

Ta fille qui t'aime et qui apprécie d'avoir pu t'entourer jusqu'à la fin.

*Claudette*

## **Bonne Fête des Mères !**

En cette période de pandémie, vivez le confinement en famille ...

Soyez près des vôtres, et ayez une pensée particulière pour les « mamans » qui vivent loin des leurs, particulièrement en « Centre d'Accueil et d'Hébergement ».

Bonne fête à toutes les mamans, grands-mamans et arrière-grands-mamans. Si nous ne pouvons vous serrer dans nos bras, nous pouvons vous faire une place dans nos pensées et dans notre cœur.



*Claudette Rivard*

# Comité embellissement

En 2020, à Saint-Bruno de Kamouraska, le comité d'embellissement veut poursuivre sa mission d'embellir notre municipalité. Mais pour ce faire, il faut des volontaires bénévoles et la participation de la population. Rien de très engageant, juste un peu de temps et le désir de vivre dans une municipalité qui nous ressemble et dont nous sommes fiers.

En 2019, le comité s'est vu amputé de deux membres importants. Merci à Julie Nadeau et à Marie-Claude Soucy, cette dernière que nous remercions particulièrement pour ses nombreuses heures consacrées à l'embellissement de la municipalité. Il faut donc les remplacer. Ceux et celles intéressés(es) à faire partie du comité peuvent manifester leur intérêt en communiquant avec Claire Ouellet (responsable par intérim) au 418-492-3970.

Quant à la population, votre support peut se manifester par vos suggestions, quelques heures de bénévolat pour entretenir les installations actuelles et, en participant à nos campagnes de financement.

Comment?

En cette période de Covid19, les commerces ne consignent plus vos cannettes et bouteilles, alors nous vous offrons la possibilité de vous en départir en les donnant au comité.

Habituellement, nous faisons une journée spécifique de collecte mais dans la situation actuelle, nous ne pouvons pas à cause des recommandations du gouvernement en temps de pandémie.

Cependant, lorsque M. Legault autorisera les balades en voiture, vous aurez la possibilité d'aller déposer vos cannettes et bouteilles dans l'abri « TEMPO » au 438, rang 4 ouest, où une quarantaine sera respectée et par la suite, les profits seront versés au comité.

Comme à chaque année, nous vous demandons votre collaboration afin de nous aider à embellir nos rues de la façon qui vous convient le mieux, soit par l'embellissement de votre propre résidence ou par votre contribution financière à nos différentes collectes.

De nouveaux projets sont sur la planche de travail mais nous ne pourrions les réaliser sans votre précieuse collaboration.

Merci de vous joindre à nous pour embellir votre communauté.

*Votre comité d'embellissement,*

*Claire Ouellet, Yves Ouellet, Andrée Michaud, Josée Lacombe et Valérie Bourgouin, représentante municipale*

## Cantine le Petit Brulot

Ouverture officielle le 20 mai 2020

1, rue Dionne à St-Bruno  
418-492-7257

Horaire:

Mercredi de 16 h à 19 h

Jeudi de 11 h à 20 h

Vendredi de 11 h à 20 h

Samedi de 11 h à 20 h

Dimanche de 11 h à 19 h

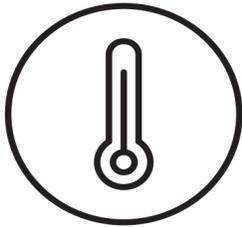


Pour faire face à la situation actuelle, il se pourrait qu'il n'y ait pas de tables pour manger sur place pour un certain temps. Soyez assurés que nous mettons en place les mesures nécessaires pour assurer la sécurité de tous avec un nettoyage quotidien des surfaces et nous aurons du désinfectant pour la clientèle. Pour éviter les rassemblements il serait fort apprécié de téléphoner pour passer votre commande, ainsi nous pourrions vous donner une heure de ramassage. Argent comptant seulement pour le paiement. Pour plus de détails ainsi que le menu, allez sur facebook à: cantine le petit brulot.

Nous sommes impatients de vous revoir et de vous servir. Merci à tous et bonne saison 2020.

*Valerie Lavoie, propriétaire*

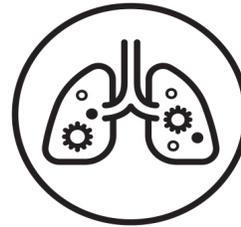
La maladie à coronavirus (COVID-19)  
cause une infection respiratoire  
pouvant comporter les symptômes suivants :



Fièvre



Toux



Difficultés  
respiratoires

# Se protéger, ça sauve des vies.



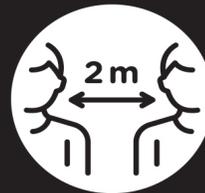
Toussez dans  
votre coude



Jetez vos  
mouchoirs



Lavez  
vos mains



Gardez vos  
distances



Restez  
à la maison

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

📞 1 877 644-4545

Votre  
gouvernement

Québec



# Chronique municipale

## PROCÈS-VERBAL DU 6 AVRIL 2020

À une séance ordinaire à huis clos du conseil municipal tenue le 6 avril 2020 à 20 h 00 à laquelle est présent le maire, **M. RICHARD CARON**, et les membres du conseil municipal suivants : **M<sup>me</sup> JULIE NADAU**, **MM. GILLES BEAULIEU**, **ANDRÉ CARON**, **PHILIPPE MORNEAU-HARDY** ET **MICHEL FERLAND** formant quorum sous la présidence du maire.

Absence : M<sup>me</sup> Valérie Bourgoïn

### 2020-04-043 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

### 2020-04-044 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 MARS 2020

### 2020-04-045 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES

**Attendu que** la lecture de la liste des dépenses incompressibles, des prélèvements et des comptes fournisseurs pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2020, totalisant une somme de 43 506,19 \$, tel qu'il appert à la liste annexée au présent procès-verbal;

**Il est proposé par** M. Philippe Morneau-Hardy  
**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** le conseil approuve les dépenses et autorise les paiements et les écritures comptables correspondantes pour un montant total de 43 506,19 \$.

### 2020-04-046 MODIFICATION DU TAUX D'INTÉRÊT DÉCRÉTÉ POUR UNE PÉRIODE DÉTERMINÉE SUR TOUTE SOMME DUE

**Attendu que** la résolution numéro 2019-12-187 Prévisions budgétaires pour l'année financière 2020 prévoit que le taux d'intérêt applicable à toute somme due à la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska est fixé à 1 % par mois (12 % par année);

**Attendu que** l'article 981 du *Code municipal du Québec* permet au conseil municipal de fixer par résolution un taux différent que celui prévu par ladite résolution;

**Attendu que** la situation de plusieurs citoyens et citoyennes qui pourrait devenir précaire en raison du COVID-19 et les consignes édictés par le gouvernement provincial dans les derniers jours, la Municipalité désire venir en aide à ces contribuables en diminuant le taux d'intérêt applicable à toute somme qui lui est due;

**Il est proposé par** M. Philippe Morneau-Hardy  
**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** le taux d'intérêt applicable à toute somme due à la Municipalité qui demeure impayée en date du 6 avril 2020 est établi à 0 %;

**QUE** ce taux d'intérêt s'applique jusqu'au 30 juin 2020.

### 2020-04-047 ADOPTION DU PROJET DE SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE 2020-2025 DE LA MRC DE KAMOURASKA

**Attendu que** la *Loi sur la sécurité incendie* (LSI) confie aux MRC la responsabilité d'élaborer un schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

**Attendu que** le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2020-2025 doit être soumis à certaines étapes d'approbation avant son entrée en vigueur;

Attendu la présentation du projet final de schéma de couverture de risques pendant la réunion du 17 décembre 2019 du Comité de sécurité incendie (CSI);

**Attendu** la recommandation d'approbation du projet final de schéma de couverture de risques par le Comité de sécurité incendie (CSI), conditionnellement à certaines corrections à apporter;

**Attendu que** les corrections formulées par le Comité de sécurité incendie (CSI) lors de la réunion du 17 décembre 2019 ont été portées au projet final de schéma;

**Attendu** la présentation du projet final de schéma aux élus en janvier 2020;

**Attendu que** le plan de travail pour l'entrée en vigueur du nouveau schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2020-2025 prévoit l'adoption du projet par les municipalités et la MRC au mois de mars 2020;

**Il est proposé par** M. Michel Ferland

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska approuve le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2020-2025 de la MRC de Kamouraska.

**2020-04-048 AUGMENTATION DU COÛT DE LOYER POUR LE BUREAU MUNICIPAL AU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2020**

**Attendu que** la Municipalité a un (1) bail de location avec *Les Habitations Saint-Bruno* pour l'espace du bureau municipal;

**Attendu que** la Municipalité a reçu un (1) avis d'augmentation qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2020;

**Attendu que** le coût de la location mensuelle passera de 1 065 \$ à 1 080 \$ par mois (chauffé et éclairé);

**Il est proposé par** M. Gilles Beaulieu

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** le conseil municipal de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska accepte l'augmentation du loyer et autorise M<sup>me</sup> Roxanne Morin, secrétaire-trésorière adjointe à signer l'avis en ce sens.

**AVIS DE MOTION VISANT L'ADOPTION ULTÉRIEURE D'UN NOUVEAU RÈGLEMENT NO 217-2020 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NO 213-2018 RELATIVEMENT À LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Avis de motion est présenté par M<sup>me</sup> Julie Nadeau qu'à une séance ultérieure, la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska adoptera un nouveau règlement relativement à la rémunération des élus municipaux afin d'établir une indexation.

**2020-04-049 PROJET DE RÈGLEMENT NO 217-2020 ABROGEANT LE RÈGLEMENT NO 213-2018 RELATIVE-MENT À LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Disponible pour consultation aux deux endroits habituels prescrits.

**2020-04-050 ANNULATION DES CHÈQUES DATÉS DE 2015 EN CIRCULATION**

**Il est proposé par** M. Philippe Morneau-Hardy

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** le conseil municipal autorise M<sup>me</sup> Roxanne Morin, secrétaire-trésorière adjointe à effectuer une écriture comptable afin d'annuler lesdits chèques toujours en circulation.

**2020-04-051 ANNULATION DES SOLDES DE TAXES IMPAYÉES DE 2006 À 2017**

**Il est proposé par** M. Philippe Morneau-Hardy

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** le conseil municipal autorise M<sup>me</sup> Roxanne Morin, secrétaire-trésorière adjointe à faire une écriture comptable afin d'annuler les soldes dû des taxes impayées de l'année 2006 à 2017 au montant de 1 028,30 \$.

**2020-04-052 RENOUELEMENT D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION FORESTIÈRE BAS-LAURENTIENNE (AFBL) 2020-2021**

**Il est proposé par** M. André Caron

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** le conseil de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska renouvelle son adhésion 2020-2021 à l'*Association forestière bas-laurentienne* au tarif de 75,00 \$ taxes incluses.

**VARIA**

**2020-04-053 DEMANDE DE COMMANDITE DE L'ASSOCIATION KAMOURASKA EN SANTÉ MENTALE LA TRAVERSÉE**

**Attendu que** la 7<sup>e</sup> édition du Grand défi 3 heures de spinning organisée par *La Traversée* afin de venir en aide aux résidents du Kamouraska vivant des problèmes de santé mentale qui devait avoir lieu le 2 mai 2020 a dû être annulée en raison de la COVID-19;

**Attendu que** *La Traversée* est un organisme communautaire qui vit de la générosité de la population et que l'annulation de cette activité va grandement les affecter;

**Il est proposé par** M. Michel Ferland

**Et résolu à l'unanimité des membres présents**

**QUE** le conseil municipal de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska remette un montant de 50,00 \$ malgré l'annulation de l'activité.

**2020-04-054 FERMETURE DE LA SÉANCE**

**Il est proposé par** M. Gilles Beaulieu la levée de l'assemblée à 20 h 30.

*Richard Caron*, maire

*Roxanne Morin*, secrétaire-trésorière adjointe

- À noter que le contenu intégral du procès-verbal est disponible sur le site Internet de la Municipalité.



**INSCRIVEZ-VOUS!**

**ALERTES ET  
NOTIFICATIONS  
DE MASSE**

[www.stbrunokam.qc.ca](http://www.stbrunokam.qc.ca)

418 492-2612

**CITAM**

## PLACE DE L'ÉGLISE



### Avis de décès



Le 16 avril 2020, est décédé à l'âge de 87 ans et 10 mois **M. Arthur Dionne**.

Sincères condoléances à son épouse Mme Jeannine Duval de notre paroisse. Les funérailles auront lieu à une date ultérieure en l'église de Saint-Bruno.

\*\*\*\*\*

Le 6 avril 2020, est décédé à l'âge de 61 ans M. Alain Roby, il demeurait à Saint-Bruno

Sincères condoléances aux familles



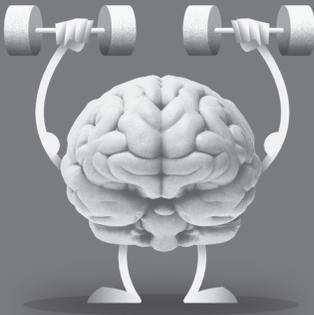
## Friandises pour matière grise

Accompagnement pour maintenir les acquis et les apprentissages

À la télé et au bout du clavier  
[enclasse.telequebec.tv](http://enclasse.telequebec.tv)

### PRIMAIRE

En semaine, 10h à midi



### La dictée complètement DINGUE

avec Pascal Barriault et Valérie Chevalier

10h sur le Web

En direct



### L'école à la maison

avec Anaïs Favron et Pascal Morrissette

10h30 à la télé



De 11 h à midi à la télé

100% Animal, Cochon dingue et Génial!



### SECONDAIRE

En semaine, 15h30 à 17h

### Les suppléants

avec Catherine Brunet et Pier-Luc Funk

15h30 à la télé



### Slam!

Atelier d'écriture créative avec ÉlémO (Marc-Olivier Jean)

Un atelier par semaine sur le Web



### Encore plus Génial!

16h à la télé

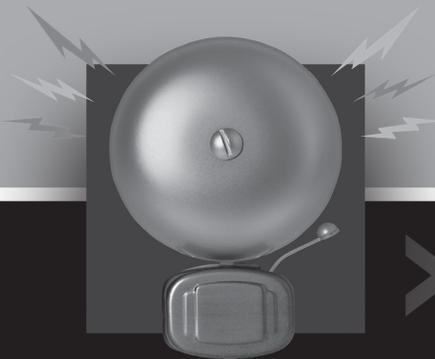
### Dans la tête de Martin Carli

Deux capsules par semaine sur le Web

### Passé? Go!

avec l'historien et youtubeur Laurent Turcot

Une capsule chaque mercredi sur le Web



## Des nouveautés chaque jour

Retrouvez tous nos contenus éducatifs ici:

[enclasse.telequebec.tv](http://enclasse.telequebec.tv)

Québec

# On protège sa santé et celle de notre entourage

## Aide à la décision

### Si vous avez des symptômes de la COVID-19

Suivez les indications décrites dans ce tableau pour vous aider à prendre la meilleure décision pour vous et pour vos proches.

En tout temps, appliquez les mesures d'hygiène et de prévention pour éviter la contamination :

- lavez-vous les mains souvent ;
- toussiez ou éternuez dans le pli de votre coude, le haut de votre bras ou dans un mouchoir de papier plutôt que dans vos mains ;
- nettoyez votre environnement.

#### Situation pour un adulte ou un enfant

Je ne fais pas de fièvre (moins de 38 °C ou 100,4 °F), mais j'ai les symptômes suivants :

- mal de gorge ;
- nez qui coule ;
- nez bouché ;
- toux.

#### DÉCISION

J'ai probablement un rhume, je prends du repos.

#### Situation pour un adulte à risque de symptômes respiratoires graves

- Je fais plus de 38 °C (100,4 °F) de température.
- Je fais partie d'un groupe à risque de développer une complication respiratoire grave (personnes âgées ou personne avec un problème chronique cardiaque ou pulmonaire, immunodéficience ou diabète).

#### Situation pour un adulte

Je fais de la fièvre ou j'ai des symptômes parmi les suivants :

- perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût ;
- toux ;
- difficultés respiratoires ;
- fatigue extrême.

Je suis une **personne âgée** qui présente des symptômes gériatriques (perte d'autonomie, chute, confusion nouvelle, agitation ou ralentissement, perte d'appétit, fatigue extrême, etc.).

#### DÉCISION

Je reste à la maison et j'appelle ou mon proche appelle la ligne info coronavirus 1 877 644-4545.

Entre 8 h et 18 h\*

Je suis les indications que l'on me donne.

\* Les heures d'ouverture sont sujettes à changements.

#### Situation pour un adulte ou un enfant

Je fais plus de 38 °C (100,4 °F) de fièvre et je suis dans l'une des situations suivantes :

- difficulté à respirer qui persiste ou qui augmente ;
- lèbres bleues ;
- difficulté à bouger ;
- fièvre chez un bébé de moins de 3 mois ;
- somnolence, confusion, désorientation ou difficulté à rester éveillé ;
- absence d'urine depuis 12 heures.

#### DÉCISION

Je me rends sans attendre à l'urgence.

Si j'ai besoin d'aide, j'appelle le 911.



## Précautions et soins si vous avez des symptômes de la COVID-19

### Je me repose

Si vous présentez des symptômes de la maladie à coronavirus (COVID-19), vous vous sentirez faible et fatigué. Le repos vous aidera à combattre la maladie. Limitez vos contacts avec les autres jusqu'à la fin des symptômes. Vous pouvez reprendre vos activités quand votre état vous le permet.

### Je bois souvent

Il est important que vous buviez souvent, parce que la fièvre fait transpirer et vous fait perdre beaucoup de liquide.

Il est recommandé de boire au **minimum 1,5 litre par jour**.

Buvez des liquides froids ou tièdes selon vos goûts. Évitez les boissons alcoolisées ou celles contenant de la caféine, comme le café, le thé et les boissons gazeuses. L'alcool et la caféine ont pour effet de faire uriner et d'augmenter les pertes de liquides.

Surveillez les signes de déshydratation :

- Sensation de soif extrême;
- Bouche et langue sèches;
- Urines peu fréquentes ou foncées;
- Sensation d'étourdissements, d'être mêlé (confusion) et maux de tête.

### Je protège mon entourage

Pour protéger votre entourage, jusqu'à la fin des symptômes (fièvre, toux, fatigue, perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût) :

- Isolez-vous dans une chambre pour éviter de contaminer vos proches;
- Dormez et mangez seul dans votre chambre;
- Utilisez une seule salle de bain;

- Couvrez votre nez et votre bouche lorsque vous toussiez ou éternuez, idéalement avec un mouchoir de papier. Lavez-vous les mains après;
- Si vous n'avez pas de mouchoir de papier, toussiez ou éternuez dans le pli de votre coude ou le haut de votre bras, étant donné que ces endroits ne sont pas en contact avec des personnes ou des objets;
- Crachez dans un mouchoir de papier;
- Déposez les mouchoirs de papier utilisés dans le sac à déchets d'une poubelle fermée. Gardez les mouchoirs utilisés hors de la portée des enfants;
- N'accueillez pas de visiteur à la maison.

### Je nettoie mon environnement

Le coronavirus (COVID-19) peut vivre sur les objets et surfaces. Sa durée de vie est de :

- 3 heures sur les objets avec surfaces sèches;
- 6 jours sur les objets avec surfaces humides.

Il est donc important que vous laviez les comptoirs, les lavabos, les poignées de porte et toutes les surfaces fréquemment touchées par les mains. Le nettoyage et la désinfection sont très efficaces pour éliminer le virus.

Pour nettoyer, utilisez de l'eau et du savon ou des produits de nettoyage à usage domestique.

Pour désinfecter, utilisez une solution javellisante (1 partie d'eau de Javel pour 9 parties d'eau) ou des produits désinfectants. Donc, 10 ml d'eau de Javel dans 90 ml d'eau.

Si vous êtes malade, votre literie, vos serviettes, vos vêtements et votre vaisselle peuvent être lavés avec ceux des autres personnes de la maison avec les détergents habituels.

### Je prévois de l'aide

Plusieurs personnes ont les ressources nécessaires pour faire face à la situation actuelle. Si vous éprouvez de l'inquiétude, n'hésitez pas à demander ou à accepter de l'aide. Il est important d'en discuter avec vos proches.

Pour obtenir de l'aide à domicile, vous pouvez aussi appeler au 211 ou demander le service de soins et services à domicile auprès de votre CLSC.

### Je m'informe

Pour des informations à jour, écoutez la radio ou la télévision, lisez les journaux ou consultez souvent le site Internet gouvernemental :

[Québec.ca/coronavirus](https://Quebec.ca/coronavirus)

Le ministère de la Santé et des Services sociaux donnera les indications à suivre par la population pour les questions sur la santé et pour obtenir des soins.

Dans tous les cas, respectez les avis et consignes donnés par le gouvernement. Ces avis et consignes peuvent changer en fonction de l'évolution de la situation.

### Renseignements généraux

**Centre de relations avec la clientèle de Services Québec**

**Ligne info coronavirus**

1 877 644-4545 (sans frais)

**Personnes sourdes ou malentendantes**

1 800 361-9596 (sans frais)

Le Guide autosoins est disponible sur [Quebec.ca/coronavirus](https://Quebec.ca/coronavirus). Si vous ne l'avez pas déjà reçu, commandez votre version papier en ligne.

Québec

# Le port du masque COVID-19

## Les données :

- Une toux non obstruée peut parcourir une distance de 2 mètres en moins de 3 secondes et continuer son parcours « bien au-delà ».
- Quelqu'un qui parle fort à bouche découverte émet quelque 350 gouttelettes devant lui.
- Quelqu'un qui parle normalement à bouche découverte en émet quelque 230.
- Le nombre de gouttelettes s'accroît à mesure que l'on prononce des consonnes occlusives (ex. : « p », « b », « t » etc.).
- Presque aucune gouttelette ne franchit les airs lorsque la personne qui parle porte un masque buccal légèrement humide.
- « Alors que les grosses gouttelettes tombent rapidement au sol, les petites gouttelettes subsistent dans les airs sous forme de « noyaux de gouttelettes », qui se comportent comme un aérosol et augmentent ainsi l'étendue spatiale des particules infectieuses émises », note l'étude parue dans le *New England Journal of Medicine*.

« Il est clair et net que le port d'un masque réduit la dispersion des particules dans l'environnement. Et que le porter en tout temps, cela peut aider à lutter contre la « COVID-19 » a d'ailleurs tweeté Tom Frieden, ex-directeur des Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (...) et commissaire du Département de la santé et de l'hygiène mentale de la Ville de New York.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) incite d'accompagner la politique de distanciation sociale de 2 mètres, d'une politique de protection buccale, en incitant chacun à revêtir un masque -même fait maison-, l'idée étant de protéger davantage son entourage immédiat.

Voir article au complet

<https://www.lesaffaires.com/blogues/l-economie-en-version-corsee/la-distanciation-de-2-metres-n-est-pas-efficace/617197>

**Un merci sincère à Mme Francine Gagné de cette paroisse qui a mis ses talents de couturière au profit de « Pharmacie Familiprix Saint-Pascal » en fabriquant des masques pour les employés.  
Merci Francine!**

*Claudette Rivard*



## Nouvelles des 50 ans et plus

Bonjour à vous tous, membres du Club des 50 ans et + de Saint-Bruno.

Je vous félicite de respecter les consignes du service de santé afin de vous protéger de cette maladie qui frappe le monde entier.

Je comprends que ce n'est pas facile pour personne mais il est préférable d'être confiné à la maison que d'être à l'hôpital.

Nous sommes là, disponibles pour vous rendre service. N'hésitez pas à nous contacter pour n'importe quel besoin.

Je vous souhaite bon courage, continuez de faire attention à vous.

Les anniversaires de mai :

- 8 Lise Rivard
- 18 Gilles Plourde
- 21 Réjean Mignault
- 23 Jean-Paul Langlois
- 26 Jean-Claude Gagné
- 27 Ginette Pellerin
- 28 Lyne Dionne



*Myrtha St-Pierre, présidente*



Ce mois-ci, j'ai choisi un livre de Tamara McKinley, un auteur que j'aime bien. Elle a écrit entre autre, Une pluie d'étincelles, la saga : La terre du bout du monde, Les pionniers du bout du monde et L'Or du bout du monde pour n'en citer que quelques-uns. Celui dont j'ai opté date de 2019 et s'intitule «La route de Savannah Winds.»



On suit la vie de Fleur à Brisbane qui, en 2000, à l'âge de 34 ans, se trouve à un tournant de sa vie. Elle perd son emploi d'architecte et réalise que son compagnon de plusieurs années, Greg, un chirurgien en pédiatrie de 39 ans, refuse catégoriquement d'avoir un enfant et de fonder un jour une famille. Pour Fleur, cela apparaît comme une trahison, car elle ne s'attendait certainement pas à ça durant

toutes ces années. C'est à ce moment-là qu'elle reçoit un important héritage d'une tante qu'elle n'a jamais rencontrée et dont son père avec qui il s'était fâché refusait de parler. Cette tante, prénommée Annie, va nous entrainer vers le milieu des années trente car elle a laissé à Fleur des journaux intimes et des lettres qui vont lui permettre de découvrir qui elle était et ce qu'elle a vécu durant les quelques années qui précèdent la Seconde Guerre mondiale jusqu'à aujourd'hui. Mais, tout ceci va mener Fleur beaucoup plus loin que tout ce qu'elle imaginait...

Fleur embarque pour un voyage à travers le temps, à la découverte du Gulf Country, dans le Nord-Est australien, entre savane et forêt, où se niche le ranch Savannah Winds. Mais ce dont Fleur ne se doute pas, c'est que ce qu'elle pourrait découvrir là-bas aura des répercussions dévastatrices sur sa vie... ... A-t-elle bien fait de l'entreprendre ?

Une terre lointaine aux nombreux secrets. Des années 1930 à nos jours, ce roman explore les liens familiaux, les rivalités et la force d'un amour qui dure.

Un roman dépaysant où les secrets de famille se révèlent à la lumière d'une nouvelle vie pour des

personnages fort attachants tous aussi intéressants les uns que les autres, dans des décors révélant divers aspects de toute beauté de ce vaste pays qu'est l'Australie.

Étant donné que notre bibliothèque est fermée dû à la situation existante et que ce roman n'est pas dans la banque de livre numérique du réseau, je vous suggère de le rajouter à votre liste pour une prochaine lecture.

Ghislaine Gagné



## Assemblée générale du Trait d'Union

À l'heure de mettre sous presse et étant donné qu'aucune décision n'est prise concernant le déconfinement, l'assemblée générale du Trait d'Union qui se tient habituellement en mai est remise à une date ultérieure.

En espérant que lors de la publication de juin, nous serons en mesure de vous donner une date.

En attendant « Ça va bien aller »



Constance Gagné, présidente  
Journal le Trait d'Union



## Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska

### OFFRE D'EMPLOI

#### COORDONNATEUR DE CAMP DE JOUR

La municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska est présentement à la recherche d'un coordonnateur pour son camp de jour estival.

##### Description sommaire des tâches :

- Assurer la sécurité, l'encadrement et le bien-être des enfants;
- Organiser et animer une programmation quotidienne d'activités;
- Appliquer le code de vie et de règlements à respecter avec les enfants;
- Animer les jeunes entre 4 et 12 ans;
- Superviser le moniteur;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

##### Exigences :

- Être âgé de 18 ans et plus en date du 26 juin 2020;
- Niveau d'études : secondaire, collégiale ou universitaire;
- S'engager à suivre la formation *Coordonnateurs avertis* de 2 jours (frais assumés par la municipalité), si la formation n'a jamais été suivie;
- Être une personne ponctuelle, créative et dynamique.

##### Conditions de travail :

- Lundi au vendredi;
- Taux horaire de 14,10 \$;
- 35 heures par semaine;
- 7 semaines, soit du 18 juin au 17 août inclusivement.

##### Postuler :

Pour poser votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation à l'adresse suivante ou par courriel :

Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska  
321, rue de l'Église, bureau 1  
Saint-Bruno-de-Kamouraska (Québec) G0L 2M0  
Par courriel : [adjointe@stbrunokamouraska.ca](mailto:adjointe@stbrunokamouraska.ca)

*Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.*

### OFFRE D'EMPLOI

#### MONITEUR DE CAMP DE JOUR

La municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska est présentement à la recherche d'un moniteur pour son camp de jour estival.

##### Description sommaire des tâches :

- Assurer la sécurité, l'encadrement et le bien-être des enfants;
- Animer les jeunes entre 4 et 12 ans;
- Partager ses idées avec le coordonnateur pour le fonctionnement du camp de jour, des choix d'activités ou des sorties à faire;
- Appliquer le code de vie et de règlements à respecter avec les enfants;
- Aider le coordonnateur dans ses tâches;
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

##### Exigences :

- Être âgé de 16 ans et plus en date du 26 juin 2020;
- Niveau d'études : secondaire;
- S'engager à suivre la formation *Moniteurs avertis* de 2 jours (frais assumés par la municipalité), si la formation n'a jamais été suivie;
- Être une personne ponctuelle, créative et dynamique.

##### Conditions de travail :

- Lundi au vendredi;
- Taux horaire de 13,10 \$;
- 30 heures par semaine;
- 6 semaines, soit du 29 juin au 14 août inclusivement.

##### Postuler :

Pour poser votre candidature, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation à l'adresse suivante ou par courriel :

# CHRONIQUE CULINAIRE

Ce mois-ci, je vous invite à préparer des plats cuisinés avec des produits de l'érable en souvenir de nos ancêtres. En cette période où nous couvons la maison pour se protéger du Covid-19, pourquoi ne pas embaumer notre cuisine du parfum d'un produit de chez nous.

## **Cotelettes de porc du Québec au sirop d'érable.**

6 cotelettes de porc  $\frac{3}{4}$  (2 cm) d'épaisseur  
 $\frac{3}{4}$  tasse (190 ml) jus de pomme  
 $\frac{1}{4}$  tasse (60 ml) de sirop d'érable  
2 cuillères à table (25 ml) farine  
3 pommes évidées et coupées en deux  
Gras  
Sel  
Poivre noir moulu

Fondre un peu de gras dans une poêle épaisse jusqu'à ce qu'il soit mousseux, y dorer les cotelettes des deux côtés, les assaisonner légèrement de sel et les poivrer généreusement, les retirer de la poêle.

Mélanger le jus de pommes, le sirop d'érable et la farine, déglacer la poêle avec le liquide Déposer les cotelettes dans cette sauce. Couvrir, mijoter sur un feu moyen 30 minutes ou cuire au four à 350° F (180° C)

Préparer les pommes et placer une demi pomme sur chaque cotelette, couvrir à nouveau et terminer la cuisson, 15 minutes environ, la sauce sera épaisse et onctueuse.

*Source (Secret de cuisine)*

## **Rôti de porc glacé à l'érable**

Préparation 15 minutes, cuisson 2 heures

Deux sortes de sarriette sont offertes dans les marchés : la sarriette d'hiver, qui a un goût prononcé, et la sarriette d'été, dont la saveur plus douce se rapproche de celle des herbes vertes comme le persil

1 rôti de porc d'environ 1  $\frac{1}{2}$  kg (3 lb)  
2 gousses d'ail, coupées en deux  
1 c. à thé de moutarde sèche  
1 oignon, en tranches  
1 c. à thé de sarriette d'hiver séchée  
250 ml (1 tasse) d'eau froide  
60 ml (1/4 tasse) de sirop d'érable médium  
Sel et poivre

Préchauffer le four à 180 °C (350 °F). Faire 4 incisions dans le gras du rôti et y insérer les morceaux d'ail. Saler et poivrer le rôti, puis appliquer la moutarde sur les parties non grasses.

Disposer les tranches d'oignon au centre d'une casserole rectangulaire et y déposer le rôti. Parsemer la viande de sarriette et verser environ 80 ml (1/3 tasse) d'eau dans la casserole, juste assez pour couvrir le fond.

*Source Érable Micheline Mongrain-Dontigny*

## **Sauce à l'érable et aux noix (6 portions)**

250 ml (1 tasse) sirop d'érable  
125 ml (1/2 tasse) crème 35 %  
15 ml (1 c. à table) café moulu espresso  
125 g (1/2 tasse) noix hachées

Dans une casserole, amener le sirop d'érable à ébullition. Ajouter la crème et le café en brassant et cuire à petit bouillon quelque minutes.

Hors feu, continuer à brasser vigoureusement le mélange jusqu'à ce que la sauce devienne onctueuse. Incorporer les noix hachées.

Suggestion; Cette sauce accompagne bien les glaces et les tartes.

*Source : Les sauces Louise Dansereau*

*Angèle Dionne*

## Les matières résiduelles du KRB au temps du COVID-19

- L'ouverture des éco-centres est reportée à une date ultérieure
- On entrepose les matières qu'on aurait normalement apportées aux éco-centres pour les prochaines semaines
- Les centres de tri maintiennent leurs activités dans le respect de consignes pour protéger leurs employés
- On n'arrête pas de remplir nos bacs bleus et bruns, en respectant les consignes sur les matières acceptées et refusées
- On s'assure que nos bacs sont déposés près du chemin et facilement accessibles pour permettre une collecte mécanique
- Les collectes des encombrants (divans, électros...) prévues pour le mois d'avril pourraient être annulées... vérifiez avec votre municipalité

**Avec l'arrivée de l'été voici quelques petits conseils pour les bacs bruns.**

### QUELS SACS PUIS-JE METTRE DANS MON BAC BRUN?

Les sacs « COMPOSTABLE » sont désormais acceptés, vous les trouverez dans le rayon des sacs en plastique, prenez soin de rechercher la mention « COMPOSTABLE ». Les autres appellations, telles qu'oxobiodégradable et biodégradable ne sont pas acceptées.

L'utilisation de sacs de papier, de papier journal et la congélation des aliments demeurent toujours de bonnes pratiques.

**REMARQUE :** l'utilisation de sacs de papier ou de sacs compostables n'est pas obligatoire, mais est suggérée pour des raisons d'hygiène.

#### SACS COMPOSTABLES

Les sacs compostables sont composés de matière d'origine VÉGÉTALE comme l'amidon de maïs, la betterave, le tapioca ou la canne à sucre. On appelle ces « plastiques » acide polylactique (PLA). Une fois la matière digérée par les micro-organismes, elle est transformée en GAZ, en EAU et en MINÉRAUX. Les sacs compostables sont bien pour le bac brun, par contre, ils ne sont pas recyclables.

Tous les sacs en plastique sont refusés, même les SACS (OXO)

**BIODÉGRADABLES.** En effet, ceux-ci sont faits de **PLASTIQUES CONVENTIONNELS** auxquels un additif a été ajouté afin que le plastique se fragmente plus rapidement. Le plastique n'est plus visible à l'œil nu, mais les microfragments de plastique restent dans l'environnement et risquent de se retrouver dans l'eau.

Les sacs en plastique ou en plastique biodégradable ne sont pas transformés par le processus de digestion des micro-organismes comme c'est le cas avec les sacs compostables. C'est pourquoi ils ne sont pas acceptés dans la collecte. Ils contaminent le digestat qui sert comme amendement dans les champs agricoles de la région.

#### CERTIFICATION

De nombreuses certifications existent afin d'assurer que votre sac compostable répond aux normes en ce qui a trait à la vitesse de désintégration et de biodégradation du sac. La certification n'assure pas que le produit est compatible avec les installations en place. C'est pourquoi l'utilisation des sacs compostables peut varier d'une région à l'autre. Pour les régions de Kamouraska, Rivière-du-Loup et Les Basques, repérez les certifications suivantes :

Bureau de normalisation du Québec (BNQ):



SACS COMPOSTABLES

SACS EN PAPIER

SACS EN PAPIER JOURNAL (faits maison)

#### L'UTILISATION DE SACS EST-ELLE OBLIGATOIRE?

La meilleure pratique est de mettre ses aliments en vrac dans le bac, donc sans sac. De cette façon, on pratique la réduction à la source en évitant de consommer des ressources et de l'énergie pour produire le sac.

L'utilisation de papier (ex. papier journal, sac en papier) est également recommandée pour emballer les restes de tables afin de réduire les odeurs, d'éviter le gel et d'empêcher le développement des verres blancs.

L'utilisation des sacs compostables joue également un rôle afin d'éviter le gel et de contrôler les verres blancs, tout en facilitant l'entretien des bacs.

Le sac de papier ou le sac compostable sont des alliés afin de diminuer les nuisances du bac brun, mais ils ne sont pas obligatoires.

Source : <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/municipalites/matieres-organiques/participation-citoyenne/guide-utilisation-sacs>  
<https://www.bnq.qc.ca/fr/normalisation/environnement/plastiques-compostables.html>

### TRUCS POUR CONTRÔLER LES ODEURS ET LES MOUCHES À FRUITS DANS LA CUISINE

- Vider et laver régulièrement votre mini-bac de cuisine.
- Le nettoyer avec du savon à vaisselle ou du vinaigre et de l'eau.
- Recouvrir les matières organiques d'une feuille de papier journal après chaque dépôt, ou envelopper toutes les matières à la manière d'une papillote avec du papier journal avant de les déposer dans le mini-bac.
- Entreposer les restes de viande, poisson ou autres produits animaliers au congélateur en attendant la collecte. Ces résidus dégagent davantage d'odeurs et attirent les mouches.
- Recouvrir les matières de bicarbonate de soude (« petite vache »).

### TRUC POUR ÉLOIGNER LES PETITS ANIMAUX

- Appliquez de l'onguent pour la toux à base de camphre (ex. Vicks VapoRub® ou Tiger Balm®) sur le rebord de votre couvercle.
- Vaporisez de l'assainisseur d'air désinfectant de type Lysol® à l'intérieur de votre couvercle.
- Bloquez l'ouverture du bac à l'aide de sangles élastiques ou d'un poids. ATTENTION retirez bien le dispositif avant la collecte des matières organiques.

Source : Co-éco



## Messages du Service intermunicipal de sécurité incendie

Les mesures gouvernementales mises en place pour ralentir la propagation de la pandémie de la COVID-19 forcent le Service de sécurité incendie à suspendre l'émission de permis de brûlage pour toute mise à feu de résidus d'abattage et de végétation domestique. Cette mesure temporaire est mise en place afin de préserver la capacité de nos équipes de pompiers à rester en santé pour répondre aux appels d'urgence. *Nous en appelons donc au sens du civisme des citoyens pour respecter cette consigne.*

Il existe d'autres solutions pour se débarrasser des résidus de végétaux domestiques, pensez au compostage à laisser sur le terrain ou à la destruction en paillis. Vous pouvez également repousser la tonte des arbustes à plus tard.

Rappelez-vous que par réglementation régionale en incendie, seuls les foyers extérieurs conformes peuvent être utilisés pour faire des feux de joie dans les limites de votre propriété.

On entend par foyer extérieur conforme ; foyer conçu pour l'usage extérieur, fabriqué de matériel incombustible, fermé sur ses 4 côtés de grillage et dont l'extrémité de la cheminée est munie d'un pare-étincelles. La plupart des quincailleries et magasins de grandes surfaces vendent ce type d'appareil.

Positionnez-le dans l'arrière-cour, distancé à plus de 3 mètres de toutes structures. Respectez votre voisinage en évitant de les incommoder avec votre fumée. Évitez toute exposition à des gaz toxiques en y faisant brûler que du bois non transformé.

Gardez votre feu en surveillance constante et refroidissez les tisons avant d'aller dormir.

Conservez votre moral... ça va bien aller !

*Christian Madore*



# Horaires d'ouverture

## Bureau municipal (Fermé au public)

Du lundi au jeudi :  
9 h à 12 h et  
de 13 h à 16 h

Le vendredi, fermé

Tél.: 418-492-2612  
www.stbrunokam.qc.ca

## Fabrique 321, rue de l'Église

Fermé

## Alimentation St-Bruno

Dimanche : 9 h à 19 h  
Lundi : 9 h à 19 h  
Mardi : 9 h à 19 h  
Mercredi : 9 h à 19 h  
Jeudi : 9 h à 20 h  
Vendredi : 9 h à 20 h  
Samedi : 9 h à 20 h

Tél.: 418 492-3185

## Bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

9 h 15 à 11 h 30  
13 h 30 à 16 h

Jeudi:

9 h 15 à 11 h 30  
13 h 30 à 16 h 15

Tél.: 418-492-1673

## Bibliothèque

Fermée

## Horaire SAAQ

Depuis le 27 avril, vous devez prendre rendez-vous pour accéder au service au 418-492-7314

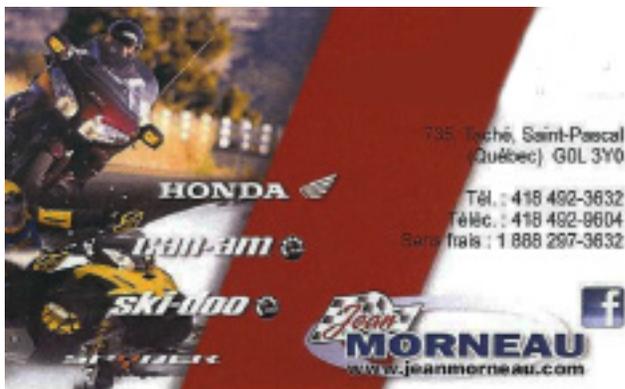


**Dr Germain Dupuis**  
optométriste

Tél. 418-492-1430  
Télec. 418-492-2832

269, rue Taché, Saint-Pascal  
Québec G0L 3Y0

[www.centrevisuelstpascal.com](http://www.centrevisuelstpascal.com)



735, Taché, Saint-Pascal  
(Québec) G0L 3Y0

Tél. : 418 492-3632  
Télec. : 418 492-8604  
Sans frais : 1 888 297-3632

HONDA  
YAMAHA  
SKI-DOO  
JEAN MORNEAU  
[www.jeanmorneau.com](http://www.jeanmorneau.com)

DECO SURFACES



**DUMAIS**  
camilledumais.com

---

1005, rue Lévesque  
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0  
Tél.: (418) 492-2347 • Téléc.: (418) 492-9603

**Coiffure**  
**Céline**  
**Design**

**TÉL: 418.308.0898**

309 rue de l'église  
St Bruno de Kamouraska G0L 2M0




**Lunik inc.**  
PAPETERIE-LIBRAIRIE-TABAGIE  
BOUTIQUE CADEAU IDÉE FIX

510, avenue Martin, C.P. 367  
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0  
Tél.: (418) 492-2096 Téléc.: (418) 492-6122  
Courriel: tabagielunik@qc.aira.com



492-2222

**Résidence funéraire**  
**Daniel Caron**

Pré-arrangement (garantis en fiducie)  
Crémation Daniel Caron,  
Funérailles traditionnelles Thanatologue, ambulancier  
Service d'ambulance  
353, ave. Chapleau, Saint-Pascal Qc G0L 3Y0




**point S**  
CERTIFIÉ POIDS LOURD

**Pneus F.M. inc.**

- 595, boulevard Hébert, Saint-Pascal  
418.492.6035 • 1.800.463.1375
- Mécanique générale
- 580, boulevard Hébert, Saint-Pascal  
418.492.2907

point-s.ca

- PNEUS
- ALIGNEMENT
- SUSPENSION
- VIDANGE
- FREINS
- SILENCIEUX
- INJECTION

*Service de Pneus*  
**Marcel inc.**

Vente de pneus neufs et usagés

Pose et balancement

Réparation pneus : - automobile  
- agricole



**418 492-2915**  
**622 boul. Hébert**  
**Saint-Pascal**

**MALLETTE**

Mallette  
Société en collectif  
Comptables agréés

**Gilles Lebel, ca**

Tél. : (418) 492-3515  
Téléc. : (418) 492-9640  
Cel. : (418) 867-6318

470, rue Chapleau  
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

**PME**  
INTER

**Garon, Lévesque, Gagnon, St-Pierre**  
Notaires et conseillers juridiques

Me Claude Gagnon  
Me Dorisse St-Pierre  
Me Marie-Christine Morneau

506, Taché Bureau 101, Saint-Pascal  
Tél.: 418 492-1441 / 418 492-7294  
Téléc.: 418 492-3131

NOTAIRES

**COMITÉ DES BÉNÉVOLES**

**Repas après les funérailles**  
**Saint-Bruno**

Ghislaine Gagné 418-492-6543  
Myrtha St-Pierre 418-492-5926

**ARTISAN CORDONNIER**

**Roger Mailloux**

435, Rang 4 ouest, Saint-Bruno  
S.V.P. appeler au  
Tél.: 418-492-5942

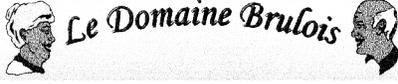


**Fabrique St-Bruno**

**418 492-2986**

Tous les vendredis de 9h à 16h

321, rue de l'Église, bureau 1-B  
Saint-Bruno-de-Kamouraska



**HÉBERGEMENT**

Personnes autonomes et semi-autonomes  
Pour une convalescence ou en permanence

«Le bonheur n'a pas d'âge mais il a une adresse»

138 & 140 route du Petit Moulin Roger Lavoie, prop.  
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0 (418) 492-7075

Andrée Michaud

510 rang 5  
St-Bruno de Kamouraska

(418) 492-9824  
and\_micho@yahoo.ca



La Michelaine  
Mohair



**Centre-Femmes**  
La Passerelle du Kamouraska

710, rue Taché, C.P. 372  
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0  
Tél. : 418 492-1449  
Téléc. : 418 492-9021  
lapasserelledukamouraska@qc.aira.com

*Garde paroissiale*

**Saint-Bruno**

Gilles Beaulieu, secrétaire 492-7132

**Distinction Coiffure**

143, route du Petit Moulin  
St-Bruno-de-Kamouraska QC  
G0L 2M0  
418 492.6311  
Manon Thériault prop.





**Bernard Généreux**  
Député fédéral  
MONTMAGNY – L'ISLET – KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP

bernard.genereux@parl.gc.ca  
1-855-881-9876



# BASIE|32

web design impression



Membre affilié



**Raphaëlle Paradis et Marcelle Pelletier**  
PHARMACIENS

**Heures d'ouverture**

Lundi - Mardi - Mercredi	9 h à 20 h	555, rue Taché Saint-Pascal (QC) G0L 3Y0
Jeudi - Vendredi	9 h à 21 h	Tél. : 418 492-1234
Samedi	9 h à 17 h	Télec. : 418 492-6221
Dimanche	10 h à 13 h	Courriel : bsr@familiPrix.com



**Mini Excavation**

- Test de sol
- Pose de drain
- Réparation de fondation

**Jean-Claude Levesque**  
334, rue de l'église  
Saint-Bruno 418-492-7803



**Municipalité Saint-Bruno-de-Kamouraska**

321, rue de l'Église, bureau 1  
Saint-Bruno-de-Kamouraska  
(Québec) G0L 2M0

Téléphone : 418 492-2612  
Courriel : dg@stbrunokamouraska.ca



**provigo** 

**ALIMENTATION LOUIS GRENIER INC.**

501, avenue Patry  
Saint-Pascal-de-Kamouraska  
(Québec) G0L 3Y0  
Tél : 418 492-1034  
Fax : 418 492-1035  
Courriel : alimentationlg@bellnet.ca



Faites votre **provigo**, si vite, si bon ... [www.provigo.ca](http://www.provigo.ca)



**Club des 50 ans et plus**

321, rue de l'église, Bureau 3  
Saint-Bruno (Québec) G0L 2M0

Myrtha St-Pierre, présidente  
Téléphone : 418 492-5926

*Activités et loisirs pour tous*

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

EXCAVATION ET TERRASSEMENT

TRANSPORT ET VENTE DE SABLE ET DE GRAVIER

CHAMPS D'ÉPURATION ET FOSSE SEPTIQUE

MARTEAU HYDRAULIQUE

TAMISEUR ROTATIF

TRAVAUX GÉNIE CIVIL

**Transport Pierre Dionne**

R.B.Q. : 8279-7556-30

Pierre Dionne, propriétaire  
Cell. : 418.868.9486  
Tél. : **418.852.1222**  
Fax : 418.852.1220

41, rue du Parc-Industriel  
Saint-Pacôme (Québec) G0L 3X0



**Desjardins**  
Caisse du Centre de Kamouraska

418 492-4011  
877 851-4011  
caisse.t20119@desjardins.com  
www.desjardins.com/kamouraska  
www.facebook.com/centrekamouraska

